



*A*tlas *P*aysager et *P*atrimonial

Ch'live d'images éd pèr ichi



BOURSEVILLE

P aysage d'aujourd'hui	p.3
F aune sauvage	p.5
E volution des paysages	p.6
F orme urbaine et patrimoine bâti	p.7
H istoire et archéologie	p.9
P atrimoine agricole	p.10
P atrimoine remarquable.....	p.11
P atrimoine religieux.....	p.12
P atrimoine public.....	p.13
P atrimoine industriel.....	p.14
P etit patrimoine.....	p.17
E space public.....	p.18
C ouleurs et matériaux.....	p.18
F iche patrimoniale - l'ancienne briqueterie.....	p.19
E njeux et recommandations paysagères.....	p.23
V alorisation des espaces publics et propositions d'actions.....	p.23

P

aysages d'aujourd'hui

La commune de Bourseville fait partie du Vimeu industriel qui se caractérise par un plateau de craie peu vallonné, un paysage de champs ouverts ponctués de plantations le long des routes et par les villages-courtil.

Au cœur de ce paysage, la commune offre des points de vue remarquables sur la baie de Somme.

Un village-courtil du plateau agricole du Vimeu

Le mot courtil vient du latin cortile. Il désignait en France jusqu'au 18^e siècle les jardins et il est resté employé dans certaines régions pour désigner

« une petite cour ou jardin de campagne qui n'est point fermé de murs mais seulement de haies, de fagotage ou de fossés », F. de Dainville, *Le langage des géographes*. Au 18^e siècle, la ceinture de courtils devient plus complexe. Les limites de rendement du système d'assolement triennal et les

prémices de la révolution agricole du 19^e siècle se font sentir. Afin de pouvoir mieux profiter des terres arables, et remédier aux dommages que leur cause l'exercice de la vaine pâture sur les prés naturels, les agriculteurs vont sacrifier des terres labourables pour les convertir en prairies de façon pérenne.

Cette seconde ceinture de courtils s'est essentiellement développée sur les plateaux du Ponthieu et du Vimeu. Cette différence trouve son explication dans la nature du sol, composé d'argile siliceux sur les plateaux du Vimeu et du Ponthieu, donc moins propice à la culture, mais également par les conditions climatiques, le climat maritime sur le Vimeu et le Ponthieu favorisant un herbage plus vigoureux.






Un plateau agricole ouvert parfois ponctué de boisements.

Le plateau depuis le lieu-dit « Sole du bois de Belloy »





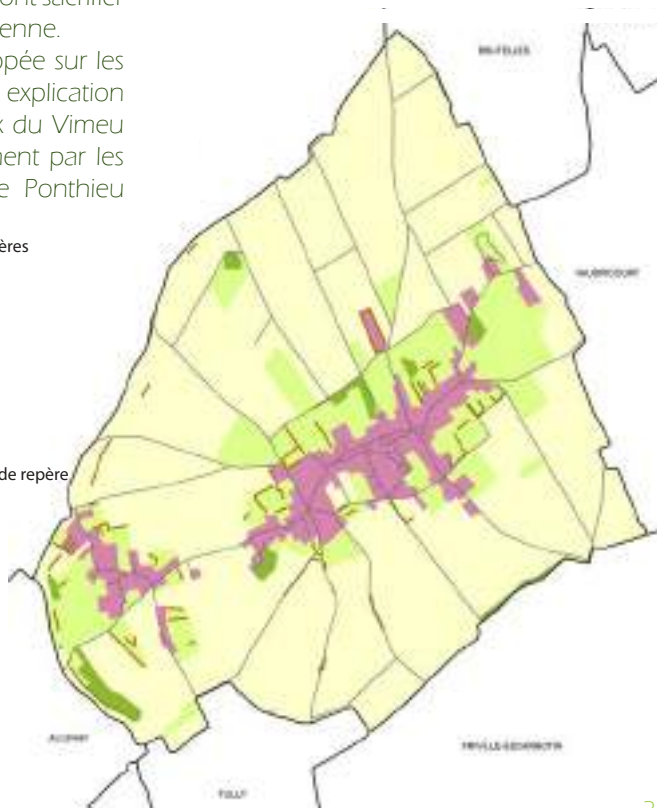
Pâturage vers le lieu-dit « Le jardin Lartisien »

Les grandes structures paysagères

-  Espace cultivé
-  Pâturage, prairie
-  Espace urbanisé

Les composantes du paysage : valeur écologique et fonction de repère

-  Bois et bosquet
-  Réseau de haies

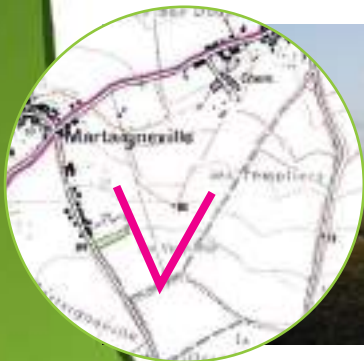




Le plateau agricole au sud-est du village.



Le grand paysage au nord du village vers le fond du Val.



Le village, le plateau et la baie de Somme depuis « Les Templiers »

Faune sauvage

La commune de Bourseville n'a pas fait l'objet d'inventaires spécifiques concernant la faune sauvage présente. Ces inventaires, plusieurs passages dans l'année, permettent de recenser des espèces de plusieurs groupes de faune pour avoir une vue globale de la biodiversité faunistique présente sur le territoire.

À ce jour, nous ne comptabilisons que 7 espèces de la faune sauvage, ce qui est bien peu au regard des espèces communes qui sont inévitablement présentes (passereaux, papillons, criquets et sauterelles, mammifères...) sur Bourseville.

Ces éléments proviennent de la base de données en ligne Clicnat.

1 amphibien : crapaud commun

3 insectes : coccinelle à 16 et 7 points, rhizobie des friches

3 oiseaux : tadorne de Belon, Chevêche d'Athéna, effraie des clochers

Parmi les quelques espèces recensées, il faut tout de même noter la présence de la chevêche d'Athéna, rapace aux mœurs plutôt diurnes qui est classé comme vulnérable, du fait de la disparition de son milieu de prédilection : le bocage.

Les quelques hectares de ceinture verte (le courtil) présents autour du village permettent de maintenir cette espèce patrimoniale et sont à ne pas en douter, un milieu d'accueil pour d'autres espèces d'oiseaux, d'insectes, etc.

Vous pouvez contribuer à l'amélioration des connaissances de la faune sauvage de votre commune ou suivre son évolution par le biais de notre base de données en ligne : www.clicnat.fr



Effraie des clochers



Tadorne de Belon

Evolution des paysages



Photographie aérienne de 1939, source IGN

Les paysages de la commune ont évolué au gré des activités humaines qui s'y sont développées. A la fin des années 1930, le parcellaire agricole présente une mosaïque de petites parcelles non alignées. Le courtil est fortement inscrit dans le paysage avec un réseau de haies dense et de nombreux pâtures et vergers qui viennent marquer la frontière entre les habitations et l'espace cultivé. Les années 1970 dévoilent un paysage différent : le courtil est encore présent mais de manière plus diffuse (moins de haies et de vergers) et les parcelles agricoles sont de taille plus importante et alignées. Depuis, ces phénomènes se sont développés, et les caractéristiques du courtil tendent à disparaître au profit de l'urbanisation.



Photographie aérienne de 1971, source IGN



Photographie aérienne de 2012, source IGN

F^orme urbaine et patrimoine bâti

Le village s'est historiquement développé sur une partie du plateau du Vimeu entouré des vestiges des vallées de l'Amboise et de l'Avalasse. Sur la carte de Cassini de 1740, on peut voir la paroisse de Bourseville et un moulin à vent, ainsi que le hameau de Martaigneville-sur-Mer avec une chapelle et 2 moulins à vent au cœur des bras des deux vallées. Aujourd'hui, ces deux affluents de la Somme existent toujours, mais dans leur partie sud, ils sont désormais asséchés et la toponymie sur le territoire de Bourseville nous donne des témoignages de la présence ancienne de l'eau : « fond du Val », « fond de Martaigneville », « fond de la Cense », « fond de la Gâtelette ». Le cadastre de 1825 indique la présence du bâti autour des rues principales, ce qui est toujours le cas aujourd'hui, notamment le long des RD 102 et 63. La fin du 19^e et le début du 20^e siècle voient l'arrivée du développement industriel sur le territoire communal avec l'implantation de quelques unités de production liées à la construction (briqueterie) et à la petite métallurgie (usine de vis, fonderies).



Extrait de la carte Cassini datant de 1740, source IGN



Extrait de la carte d'Etat major datant de 1866, source IGN



Extrait du cadastre de 1825, archives départementales de la Somme

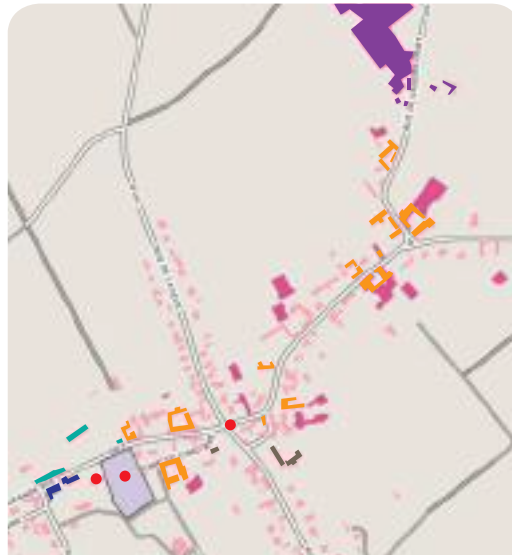
F

orme urbaine et patrimoine bâti

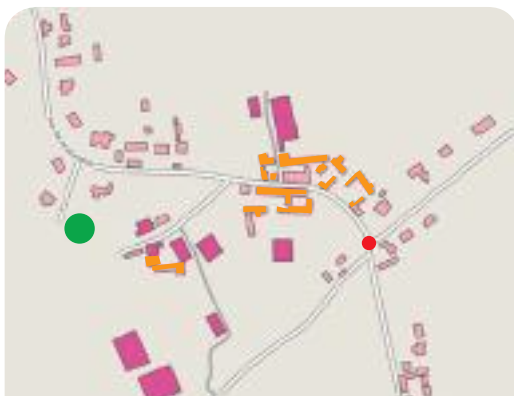
Localisation du patrimoine bâti



Bourseville sud-ouest



Bourseville nord-est



Martaigneville

-  Patrimoine agricole : corps de ferme traditionnels granges, longères
-  Patrimoine remarquable : manoir du 16e siècle
-  Patrimoine public : ancienne école actuellement mairie et école datant de la Reconstruction
-  Demeures bourgeoises du 19e siècle
-  Patrimoine industriel
-  Autres constructions contemporaines ou anciennes ayant perdu leur typologie d'origine
-  Hangars
-  Patrimoine religieux : église, presbytère, croix de chemin
-  Patrimoine médiéval : vestiges de la motte castrale

La commune de Bourseville a longtemps dépendu de l'Abbaye de Saint-Valery et la seigneurie consistait en deux maisons. Le hameau de Martaigneville qui abritait autrefois une chapelle (cf. carte de Cassini), présente les vestiges d'une motte castrale et d'un ancien château. Cette dernière reste le témoin le plus ancien de la commune. (cf. *Atlas paysager de Bailleul* pour plus d'explications sur la motte castrale).



Représentation de la motte sur le cadastre de 1825 (AD80)



Ruines actuelles

Du côté de la population...

années	1836	1851	1872	1906	1921	1946	1968	1990	2012
nombre d'habitants	713	712	728	724	596	532	705	774	719

Source : Archives départementales de la Somme / INSEE

Hormis les pertes liées aux guerres, la population de la commune est singulièrement constante depuis le début du 19^e siècle jusqu'à nos jours, oscillant autour des 730 habitants en moyenne. On observe pourtant une urbanisation importante sous forme de pavillonnaire. Ces constats illustrent les modifications de la société notamment dans la forme de la cellule familiale et dans les modes de vie (plus d'habitants sous un même toit autrefois). Avant que l'industrie liée à la petite métallurgie ne prenne une place importante dans la commune, l'activité tournait essentiellement autour de l'agriculture et du textile. Au 19^e siècle, les habitants occupaient surtout des emplois de cultivateurs, domestiques, journaliers. Le recensement de 1836 indique 116 tisserands ou fileuses contre 9 serruriers. Le début du 20^e siècle verra un nombre plus important d'ouvriers de l'industrie (serruriers, briquetiers, tourneurs,...).

L'activité agricole a fortement marqué le paysage de Bourseville. Le cadastre de 1865 répertorie 70 fermes sur la commune. Aujourd'hui encore, la commune présente une densité importante de corps de ferme traditionnels avec un corps de bâtiment principal encadré par deux ou trois bâtiments de dépendances (fournil, grenier, grange,...) formant une cour centrale. Elles sont construites en torchis jusqu'au milieu du 19^e siècle puis en briques. Malgré le développement de l'activité industrielle, la commune a conservé une importante activité agricole jusqu'au milieu du 20^e siècle. Ces caractéristiques bien représentées dans la commune méritent d'être préservées comme témoins de l'identité locale.



Corps de ferme rue de Friaucourt, restauré et labellisé par la Fondation du Patrimoine



Corps de ferme rue de Woignarue



Corps de ferme rue de la Ferme



Corps de ferme rue de Vaudricourt

Patrimoine remarquable

Plusieurs demeures bourgeoises et maisons de maître sont remarquables à l'échelle de la commune par leur volume et leur architecture.

La demeure Dentin : Dentin était un grand propriétaire terrien de la commune. La demeure fut construite en 1895, comme en témoigne la date portée sur la façade antérieure de l'édifice. Remarquable par ses dimensions et son décor architectural, l'édifice est construit en briques et couvert d'ardoises au centre d'une parcelle située entre la rue de la Ferme et la Grande Rue.



Demeure Dentin au début du 20^e siècle (coll.part.)



La demeure actuelle

Le manoir : localement nommé « le château de Boursevillie », il comporte des éléments datant du 17^e siècle notamment dans sa partie orientale. L'édifice est composé de deux corps de bâtiment distincts dont l'un est à rez-de-chaussée unique et l'autre à étage. L'ensemble comporte un soubassement en silex. Le bâtiment situé à l'ouest a été reconstruit en ciment suite à un incendie dans la seconde moitié du 20^e siècle. Celui situé à l'est conserve sa structure en pans de bois et son encorbellement entre le rez-de-chaussée et le premier étage. L'ensemble comprend un parc muni d'une mare, d'un puits ainsi que des anciennes écuries. L'ancienne allée bordée de platanes est encore visible dans le parc à l'arrière des bâtiments.



Le manoir au début du 20^e siècle (coll.part.)



Le manoir aujourd'hui



L'église de l'Assomption de la Vierge

Plusieurs sources indiquent que le terrain a été offert par la comtesse de Turenne, marquise d'Estrades, fille du Gouverneur de Bordeaux et par Gabrielle-Pauline Darchy du Caila, épouse de Messire Marie-Joseph de Turenne, comte de Turenne, chevalier, marquis de Aynac et de Montmiral.

L'église, construite vers le 16^e siècle, possède un riche mobilier liturgique témoin de cette période : fonts baptismaux, retable, calvaire de poutre de gloire. Elle est construite en pierres de taille calcaires édifiées sur un soubassement en silex et se compose d'un clocher-porche, d'une nef unique à cinq travées, de deux croisillons et d'un chevet à trois pans.

Le coq surmontant le clocher a été réinstallé en 1973. Une restauration de la toiture de la nef a été effectuée au cours des années 2000.

L'ancien presbytère : l'édifice construit en retrait de rue a été édifié en briques et couvert d'ardoises sur un toit à longs pans et croupes. L'ensemble comprend un pavillon central à étage carré ainsi que deux ailes basses à rez-de-chaussée unique. Le bandeau du premier étage, comportant des modénatures, possède quatre corniches qui soutiennent quatre croix sculptées rappelant la fonction de l'édifice. Les deux ailes basses ont par ailleurs été fortement remaniées, en témoignent les nombreuses ouvertures qui ont été comblées.



Au 19^e siècle la municipalité projette de construire une école de filles sur la commune. Les plans, dessinés par l'architecte abbevillois L. Gurgear en 1889, sont peu modifiés par le conseil départemental des bâtiments publics en 1890. L'ensemble a été construit en briques et couvert d'ardoises. Les bâtiments édifiés au sud accueillent, pour le bâtiment à étage à destination de l'institutrice, une salle à manger et une cuisine tandis que l'étage abritait un vestibule desservant deux chambres. Le bâtiment, à rez-de-chaussée unique, comprenait une salle de classes qui pouvait accueillir jusqu'à 50 élèves. Un préau et une citerne ont été aménagés dans l'ancienne grange accessible depuis la cour. Les autres bâtiments ont été utilisés comme remise, écuries et cabinets d'aisance.

L'ancienne école enfantine a connu un changement d'usage suite à la construction de la nouvelle école dite des « Peintres en herbe » après la Seconde Guerre mondiale.



L'école des filles au début du 20^e siècle (coll.part.)

Le plan de construction de la mairie-école de Bourseville indique que l'édifice a été construit en 1878 par un architecte abbevillois. Au niveau de l'aménagement intérieur, l'école-mairie comprenait sur l'aile basse gauche, la cuisine de l'instituteur ainsi qu'une salle à manger, tandis que l'aile basse droite accueillait la salle de mairie. La salle de classe était aménagée au rez-de-chaussée du corps de bâtiment central. L'étage de ce même bâtiment était composé d'un dortoir et de cinq chambres. Les plans de l'architecte ainsi que les cartes postales anciennes dévoilent un toit en pavillon couronné par un campanile rectangulaire et surmonté d'une girouette. L'ensemble, actuellement mairie de Bourseville, comprend un bâtiment principal implanté en retrait d'une cour intérieure, fermée par une grille et un portail.

Cette école constitue un témoin des écoles-mairie caractéristiques de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle.



Le bâtiment actuel abritant uniquement la mairie

Plusieurs ensemble industriels témoignent des activités de production présentes à Bourseville.

- La briqueterie Flet construite à la fin du 19^e siècle aux abords de la rue de Martaigneville.

L'usine Opaix Simon, fondée à la fin du 19^e siècle et située rue de Vaudricourt, était spécialisée dans la fabrication de vis.

- La fonderie Capelle, qui fut créée dans les années 1980 au n°663 de la Grande Rue a fermé ses portes en 2009.

- Deux ateliers : l'atelier Auzouz, créé en 1933 et spécialisé dans la fabrication de meubles scolaires situé au n°770 de la Grande Rue et l'atelier de décolletage Ducrocq, fondé en 1955 au n°779 de la Grande Rue. Ces deux ateliers ne sont plus en activité.

- Aujourd'hui deux entreprises exercent toujours une activité en lien avec la petite métallurgie dont l'entreprise Duret, spécialisée dans la fabrication de pièces de robinetterie, serrurerie et ameublement en zamak (alliage de zinc, d'aluminium et de magnésium et parfois de cuivre). L'entreprise Polyméto est, depuis les années 1990, spécialisée dans la fabrication de pièces de décoration en laiton et bronze en utilisant des techniques artisanales.

L'inventaire n'a pas permis de localiser de boutiques de serruriers.

L'usine OPAIX-SIMON

Ancienne usine de vis

Les cartes postales du début du 20^e siècle nous donnent les premiers témoignages de cette ancienne usine.

Celle-ci était composée d'un bâtiment de fabrication construit en briques et couvert d'ardoises sous un toit à longs pans. Ce bâtiment comportait également huit travées munies de grandes baies sur les plus grands côtés ainsi que trois travées dont une porte d'entrée sur le mur pignon. Les écuries étaient situées dans les bâtiments prenant place le long de la rue de Vaudricourt. Des entrepôts et des hangars étaient disposés à l'arrière. L'ensemble comprenait également une grande cheminée en briques.



L'usine au début du 20^e siècle (coll.part.)



Papier à entête de l'entreprise au début du 20^e siècle (coll.part.)

L'entreprise a été rachetée par Jean Valentin en 1944 qui créera la Société anonyme Valentin, spécialisée dans la fabrication d'équipements sanitaires. Des locaux seront construits à l'est de l'ensemble dans les années 1970 comprenant notamment de nombreux bâtiments de production édifiés en parpaing de ciment et couverts de tôle ondulée. En 2013, l'entreprise Valentin décide de déménager la totalité de ses sites de production dans la nouvelle zone industrielle de Feuquières-en-Vimeu sur un site unique de près de 30.000m² qui comprend la conception des articles, la fabrication des moules, l'injection plastique, l'assemblage, le stockage et l'expédition.

Les bâtiments de production de l'entreprise Valentin des années 1970 ont tous été détruits. Il ne reste plus que quelques bâtiments sur rue qui correspondent aux anciens bureaux de l'entreprise ainsi que le logement patronal primitif Opaix-Simon qui reste en grande partie dénaturé aujourd'hui.



Le logement patronal aujourd'hui

Logement patronal

Le patron possédait son logement au sein du périmètre de l'usine et se fait construire une véritable demeure au centre d'une vaste parcelle annexe à la fin du 19^e / début du 20^e siècle.

Il se compose d'un niveau de cave, d'un rez-de-chaussée surélevé, d'un étage et de combles à surcroît. L'ensemble est assez atypique par les aménagements et les décors : l'entrée de la demeure se fait via un perron couvert par une marquise en fer forgé, une fontaine prend place dans la cour sur rue et des dépendances viennent s'établir à l'arrière de la propriété.



La place actuelle de l'ancienne mare

La commune présente de nombreux témoignages des usages passés.

Les mares

Huit mares, publiques et privées (situées dans les corps de ferme), ont été localisées sur le cadastre de 1825. A cette époque, l'eau n'était pas disponible dans les villages : les nappes phréatiques, à cause du caractère limoneux du sous-sol, se trouvent à une grande profondeur, et il était onéreux de construire des puits. Les mares avaient plusieurs usages : récupération des eaux de pluie, abreuvoir pour le bétail, réserve d'eau pour les incendies. Dans la commune, elles ont toutes été comblées au 20^e siècle.



Lieu-dit « Aux moulins de Martaigneville », extrait du cadastre de 1825

Les moulins à vent

Les cartes anciennes nous renseignent sur l'existence des moulins à vent de la commune. La carte de 1740 (p 7) présente 3 moulins entre Bourseville et le hameau. Le cadastre de 1825 indique plusieurs informations permettant de connaître l'emplacement des anciens moulins.



Le café Dentin au début du 20^e siècle (coll.part.)



L'épicerie Douay au début du 20^e siècle (coll.part.)

Les anciens commerces

Ils constituaient les lieux de vie du village, on pouvait trouver une coopérative située au n°476 de la Grande-Rue, une ruche au n°509, une charcuterie au n°580, une boulangerie au n°734, des cafés aux n°744 et 779 de la Grande-Rue ainsi qu'au n°98 de la D102.

Les **croix de chemin** témoignent des pratiques religieuses importantes au 19^e siècle et constituent aujourd'hui des éléments de repère dans le paysage de la commune. Une croix en tuf, d'époque médiévale, est érigée en bordure de la route menant à Martaigneville et présente une configuration unique dans le département de la Somme. Elle servait à la tradition vimeusienne des croissettes : une petite croix était taillée dans les chutes du bois du cercueil, et lorsque le convoi mortuaire d'un habitant de Martaigneville passait devant la croix en pierre, un enfant de chœur plantait la croix au pied. L'hiver, cette pratique évitait à la famille d'aller jusqu'au cimetière pour se recueillir (source : *Balades historiques et culturelles*, Démucher). Sur un socle élevé et rehaussé d'un filet concave, elle est constituée d'une hampe supportant une croix aux extrémités arrondies polylobées, dont le centre est décoré de cercles gravés et de demi-cercles rayonnants. Retrouvée brisée et mutilée au début des années 1980, la croix a été restaurée et rétablie sur son emplacement actuel, à quelques mètres de son site original. Elle est inscrite au titre des monuments historiques depuis 1999 (www.culture.gouv.fr).



Calvaire rue de Vaudricourt



Croix en tuf



Calvaire de Martaigneville

Les traces de la Seconde Guerre mondiale datant de l'occupation allemande

Une ancienne base radar a été localisée à cheval sur les communes de Bourseville, Vaudricourt et Brutelles. Non loin de la Baie de Somme, elle correspond au système de défense anti-aérien « Kammhuber ». Des casemates et des Tobrouk (petites fortifications allemandes enterrées mais à ciel ouvert abritant principalement des nids de mitrailleuses) ont aussi été localisés dans les champs. Des propriétés privées de la commune comportent encore quelques blockhaus dans les jardins privés.



Pied-Wuerzburg
(<http://www.mairie-bourseville.fr/archives/1943>)

E space public

La commune possède de nombreux espaces publics qui témoignent aujourd'hui des usages anciens. En effet, les mares ont été comblées, et laissent place à de vastes étendues enherbées au centre du village. Les accotements enherbés et fleuris avec le concours des habitants du village participent au cadre de vie de qualité et permettent de préserver l'identité rurale de la commune grâce à une intervention discrète sur cet espace public. Un vaste espace est également présent entre la mairie et la salle polyvalente.

De nombreux cheminements ruraux permettent de parcourir le territoire de la commune en profitant des points de vue sur les paysages du Vimeu et de la Baie de Somme.



C couleurs et matériaux



Le bâti traditionnel lié à l'activité agricole était construit avec les matériaux locaux : pan de bois et torchis essentiellement. La brique s'est ensuite largement répandue à partir du 19^e siècle, également liée à l'activité industrielle. Pierre calcaire et silex sont parfois associés à la brique pour les édifices remarquables.

Les toitures colorent le cadre de vie : elles se présentent traditionnellement sous la forme de tuiles picardes de couleur rouge-orangée pour les plus anciennes, ou d'ardoises pour les édifices les plus remarquables.



L'ancienne briqueterie

Histoire

L'ancienne briqueterie Flet a été construite entre 1889 et 1896 et n'a cessé de s'agrandir durant la première moitié du 20^e siècle avec la construction du bâtiment de fabrication principal contenant un four Hoffmann, des presses, ainsi qu'une grande cheminée. Les hangars destinés au séchage de briques étaient édifiés à l'ouest de ce bâtiment principal tout comme la chaufferie qui comprenait la deuxième cheminée. La terre argileuse destinée à la production de briques était extraite à l'est de l'ensemble. La briqueterie a ensuite été augmentée d'ateliers en sheds (couverts de bâtiment industriel présentant un profil en dent de scie) pour une usine de petite métallurgie. La plus grande cheminée a été bombardée durant la Seconde Guerre mondiale et fut reconstruite dans les années 1950.

Bien que les matrices cadastrales ne comportent pas de dates de construction, celles-ci mentionnent la construction de cheminées, de fours, de générateur, de bâtiments contenant les machines à vapeur ainsi que les presses destinées à l'élaboration des briques, les bureaux, les magasins de charbon et 17 hangars. En 1990 la briqueterie comportait encore les anciennes chaudières Crépelle-Fontaine datées de 1892, d'une machine à vapeur Le Gavrian de 1982 et d'une extrudeuse Pèlerin. Selon des témoins locaux, les briques produites à la briqueterie Flet auraient notamment servi de matériaux de construction pour la sucrerie de Beauchamps, pour l'église de Fressenneville ainsi que pour de nombreuses villas à Ault.



L'usine

La briqueterie aujourd'hui à l'abandon depuis une vingtaine d'années est à l'état de ruine et est en voie de disparition. Restent comme vestiges, le four Hoffmann avec sa cheminée qui menace de s'effondrer et qui a été en partie amputée, la chaufferie et la salle des machines ainsi que la deuxième cheminée et les écuries. Les logements ouvriers ainsi que le logement patronal ont été réhabilités en maisons d'habitation.



Vue de l'usine en 1920 (coll.part.)



Machine à vapeur en 1990



Les ouvriers à l'usine au début du 20^e siècle (coll.part.)

Logement patronal

L'édifice construit en briques et couvert d'ardoises présente un pavillon central ainsi que deux ailes basses prenant place de chaque côté de celui-ci. Le pavillon central comporte une élévation ordonnancée en trois travées, un étage ainsi que des combles à surcroît. L'ensemble dispose d'un niveau de cave et d'un rez-de-chaussée surélevé, ce qui explique l'emmarchement du pavillon central qui mène à l'entrée principale de l'édifice. De multiples décorations, assez simples, se retrouvent sur les bâtiments, à savoir un faîtage comportant des tuiles décoratives, des modénatures en briques sur la corniche, un enduit sur les chaînages d'angle qui donne l'impression que ceux-ci sont édifiés en pierres de taille ainsi que des carreaux de faïence situés sous la corniche de chaque corps de bâtiment. Le logement est séparé de la rue par un large jardin, par un portail ainsi que par une clôture formée de piliers en briques et d'un mur bahut surmonté d'une grille en fer forgé.



Vue du logement patronal aujourd'hui

Cité ouvrière

Malgré le développement de l'activité industrielle dans le Vimeu à partir du 19^e siècle, la commune de Bourseville est l'une des rares communes du Vimeu industriel à ne posséder qu'une seule cité ouvrière construite à l'initiative d'un industriel. A la même période il existait une activité domestique artisanale très forte concernant le filage, le tissage et la serrurerie. Toutes ces activités étaient exercées au sein des fermes déjà présentes sur le territoire communal.

L'ensemble des usines présentes sur le territoire communal n'accueillaient pas un grand nombre d'ouvriers et la faible croissance démographique aura pour conséquence la construction limitée de logements.



Vue de la cité ouvrière aujourd'hui

E njeux et recommandations paysagères et patrimoniales

- Valorisation des espaces publics avec le maintien de l'identité rurale du village : conforter le cœur vert communal, ouvrir un espace enclavé et sous-valorisé, valoriser la traversée et la place du village, la rue principale et ses espaces publics.
- Valorisation des itinéraires de promenade permettant la découverte du village et de ses alentours par des modes de déplacement doux (à pied, à vélo, à cheval).
- Maintien et valorisation des points de vue paysagers, notamment sur la Baie de Somme.
- Préservation du courtil.
- Préservation des pâtures encore présentes en cœur de village comme éléments du cadre de vie mais aussi pour leur importance d'un point de vue écologique.
- Préservation et valorisation du patrimoine industriel.

V alorisation des espaces publics

Conforter le « cœur vert » communal :

le rendre plus perceptible notamment à partir de la Grand rue et l'allée Gaston Leroy

Situation existante

Un constat s'impose, aujourd'hui le cœur vert de la commune est au centre de la vie socioculturelle communale mais il n'est pas perceptible car enclavé et masqué. Ouvrir le cœur vert sur la commune, c'est renforcer sa vocation d'espace de rencontre entre les habitants et la collectivité.



Au delà de l'écran végétal, le cœur socioculturel et patrimonial

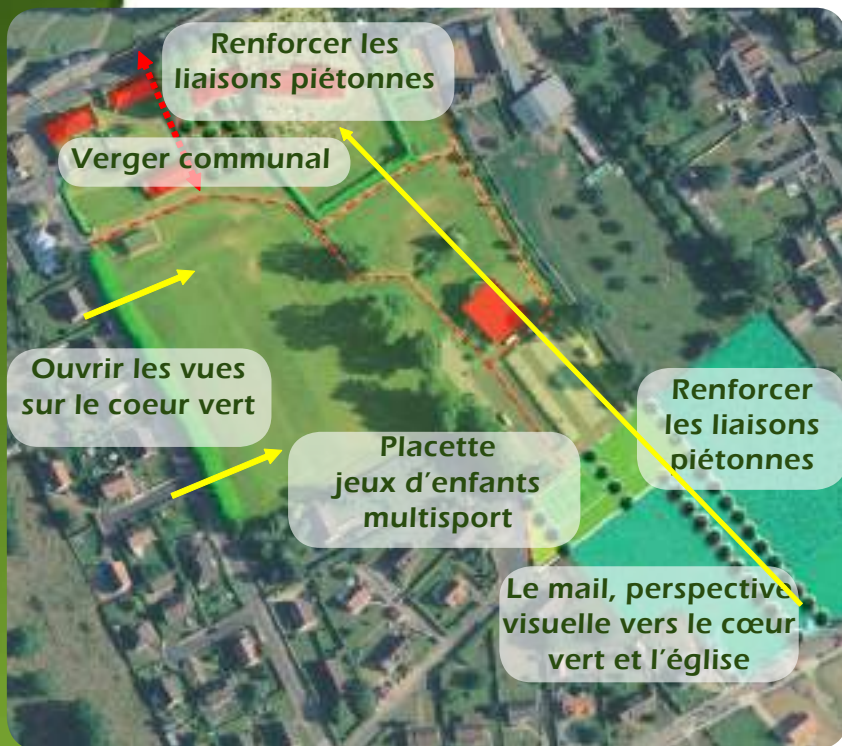


V

valorisation des espaces publics

Propositions d'actions

- améliorer les perméabilités visuelles pour faire apparaître le cœur vert communal (au niveau de l'Allée Leroy, supprimer la haie de troènes ou l'araser à 1 mètre, les peupliers peuvent être conservés),
- renforcer la vocation du cœur vert communal (installation de jeux d'enfants en liaison avec le nouveau lotissement, terrain multisports compacts, verger communal, ...),
- développer de nouvelles connexions douces vers le cœur vert de la commune (à partir de la Grand rue et la bibliothèque par exemple),
- renforcer les liaisons piétonnes avec les quartiers périphériques.



Jeux pour enfants



Jeux d'extérieur



Verger communal

V

valorisation des espaces publics

Valoriser la traversée et la place du village :

la Grand rue rassemble une grande partie des équipements communaux mais ceux-ci sont peu perceptibles et la séquence n'affirme pas son statut de rue principale.

Situation existante

La mairie qui symbolise le cœur de la communauté villageoise est aujourd'hui peu présente visuellement à l'échelle de la Grand rue où les hauts murs dominant et où le patrimoine est parfois occulté. La Grand rue, un espace très confortable pour les voitures avec 7 mètres de chaussée, confort qui incite à la vitesse ! Et seulement 1.5 m de largeur de trottoirs peu conformes en matière d'accessibilité (dévers, qualité du revêtement,..).

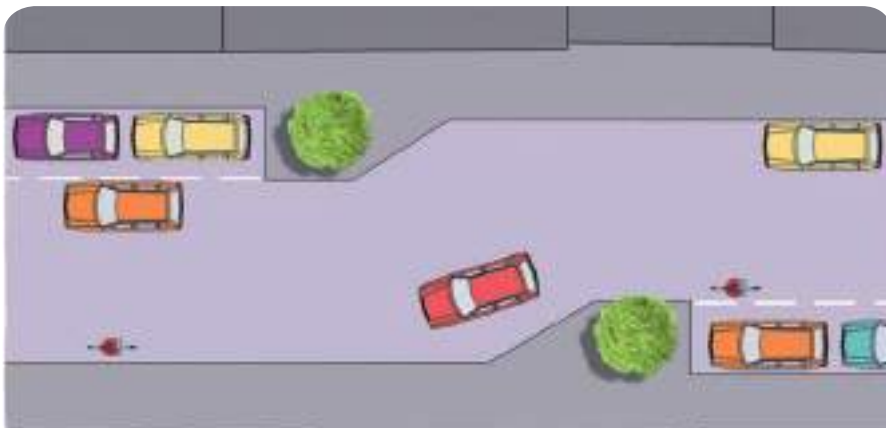


Propositions d'actions

Valoriser la traversée du village

- Pincer la chaussée à 5m entre le carrefour de la RD 102 (rue de Belloy-sur-Mer) pour valoriser le piétonnier et créer des espaces de stationnement dédiés voire des chicanes pour limiter la vitesse.





Principe de mise en oeuvre des chicanes.
La création de bandes de stationnement alternée permet de pincer la voie et casser la linéarité de l'axe et d'avoir un effet sur la vitesse des véhicules.



Simulation d'aménagements dans la Grand Rue

V alorisation des espaces publics

Propositions d'actions

Valoriser une place de cœur de village

- Créer un vrai parvis devant la mairie et devant l'école afin d'identifier clairement les équipements publics communaux,
- Aménager un plateau routier surélevé au carrefour entre la Grand rue et l'allée Leroy.



Création d'un plateau surélevé au carrefour mairie-école



La mairie est mise en valeur grâce au dégagement de son parvis et au pincement de la chaussée qui permet de créer des espaces piétonniers plus confortables. L'aménagement d'un plateau routier surélevé permet de ralentir la vitesse des véhicules et renforcer la sécurité des usagers.

Créer un parvis au niveau de l'école

L'accès à l'école est très confidentiel et peu fonctionnel, sa présence est peu lisible. Le parvis permettrait également de conforter la place du piéton.



L'espace public actuel devant l'école



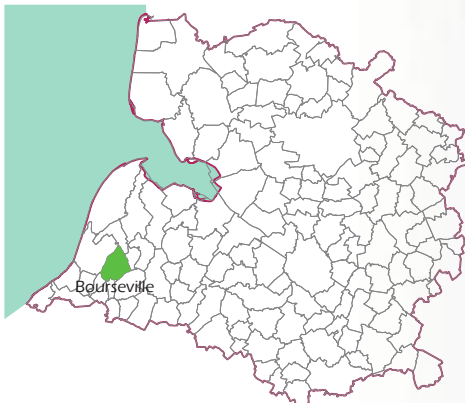
Simulation de l'aménagement d'un parvis

Qu'est-ce le Parc naturel régional ?

Les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé « Parc naturel régional » un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile.

Le Parc naturel régional a 5 grandes missions :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager de façon à maintenir la richesse écologique des milieux, à préserver ses ressources naturelles et à valoriser ses patrimoines.
- L'aménagement durable du territoire pour mettre en œuvre des projets dans le respect de l'environnement.
- Le développement économique et social pour assurer une qualité de vie et un développement respectueux de l'environnement.
- L'accueil, l'éducation et l'information pour favoriser le contact de ses habitants avec la nature et inciter ses visiteurs à découvrir son patrimoine.
- L'expérimentation pour contribuer à des initiatives nouvelles pouvant servir à d'autres territoires.



Baie de Somme 3 Vallées est le syndicat mixte qui porte le projet de Parc naturel régional regroupant 137 communes. L'ambition majeure est de créer les bases d'une solidarité territoriale entre le littoral et l'intérieur des terres, de faire du Parc un territoire où l'on vit, l'on crée, l'on entreprend. Le Label « Parc naturel régional » pourra favoriser l'attractivité touristique de l'ensemble de la Picardie Maritime.

Crédits photos

Baie de Somme 3 Vallées / Bibliothèque municipale d'Abbeville / Archives départementales de la Somme
IGN / BOCAGE Agence de paysage / Picardie nature / Service régional de l'Inventaire Picardie
Histoire de cinq villes et de trois cents villages, hameaux ou fermes, Ernest Prarond, Tome II, 1863
Remerciements à Frédéric-Nicolas Kocourek, Mme et M Roques et aux habitants du groupe de travail.

Reproduction soumise à autorisation du
Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées

Pour plus d'infos

Télécharger le document sur www.baiedesomme3vallees.fr
renseignements : 03 22 24 40 74



Partenaires financiers



Baie de Somme 3 Vallées
Garopôle, Place de la Gare
80100 Abbeville
Tél. : 03 22 24 40 74
www.baiedesomme3vallees.fr
Décembre 2015